

Ce que l'Eglise romaine enseigne :

"Les images du Christ, de la Vierge et des Saints DOIVENT être vénérées. En nous prosternant devant les images et en les embrassant, nous adorons le Christ et vénérons les Saints que ces images représentent." (Cone. de Trente. Sess. XXV.)

"Le même respect doit être rendu à une image du Christ qu'au Christ lui-même ; et comme le Christ est adoré avec le culte de 'Latrie,' il s'ensuit que son image doit recevoir aussi le culte de 'Latrie.'" (St. Thomas d'Aquin, Summa II, (XXV, 3)

"Nous devons adresser nos invocations d'une manière directe aux images du Christ et des Saints." (Bellarmin, 'De imaginibus', Lib. II, C, X.)

"La croix du Légat doit être placée à la main droite, parce que le culte de 'Latrie' lui est dû." (Pontif. Rom.)

"Nous adorons votre croix, Seigneur." (Missel romain)

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir que les vues des deux Eglises au sujet du culte des images sont en complète opposition. Qui va les départager? Qui va fournir la preuve irréfutable que l'une des deux est dans l'erreur? Ce sera la Bible, le livre qui contient "tout ce qui est nécessaire au Salut".

Ouvrons donc le Livre des Livres, et voyons ce que nous ordonnent la "Loi et les Prophètes".

Ce qu'enseigne l'ECRITURE SAINTE :

DEUXIEME COMMANDEMENT.—"Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et ne les serviras point."—Exode XX. 4.)

"A quoi sert l'image taillée..... pour que l'ouvrier se confie en elle. Malheur à ceux qui disent au bois : Lève-toi ! et à la pierre : Réveille-toi ! " (Habakuk, II, 18-20.)

"Les statues des peuples sont vanité..... Ne les craignez donc point, car elles ne sauraient faire aucun mal, et elles sont incapables de faire du bien." (Jérémie, X, 3-8.)

"Elles ont une bouche et ne parlent point ; elles ont des

Ce que l'Eglise anglicane enseigne :

"La doctrine de Rome touchant le culte et l'adoration tant des images que des reliques est une CHOSE VAINES, inventée sans fondement et qui, loin d'être appuyée sur aucune garantie de l'Ecriture, est au contraire en contradiction avec la parole de Dieu." (Article de Religion, XXII.)

"Le culte des images est condamné par les Saintes Ecritures et par l'autorité de l'Eglise primitive toute entière; et il n'est autorisé que plus tard par un siècle ignorant et corrompu." (Littérale, Simples raisons, (XVI)

"Prier les Saints ou avoir leurs images dans les églises n'est pas une question de cérémoniel, mais une idolâtrie manifeste qui est contraire à la Parole de Dieu, lequel a défendu de ne faire aucune image." (Hooper, 'Christ & his Office, ch. XI.)